

# LOI Plateforme LOI Droits de l'Homme

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 06/05/2021

## **Les droits humains doivent être au cœur d'une politique de développement ambitieuse.**

Le projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, bientôt discuté en séance publique au Sénat, est encourageant. Notamment à travers le rehaussement, à hauteur de 0,55% du revenu national brut, du budget consacré à l'aide publique au développement en 2022. La Plateforme Droits de l'Homme (PDH) appelle à poursuivre l'effort de modernisation de la politique de développement française.

## **Les droits humains doivent être au cœur d'une politique de développement ambitieuse.**

La PDH salue le fait que l'approche fondée sur les droits humains (AFDH) apparaisse comme l'une des priorités transversales de cette loi. En effet, il est impératif de pleinement intégrer les enjeux de droits humains à la mise en œuvre de la politique de développement française et la PDH se réjouit de ce progrès notable. Cette notion n'apparaît toutefois qu'à la moitié du document et l'attachement de la France aux droits humains mériterait à être affirmé dès la première page de la nouvelle loi.

*“Les droits humains doivent être au cœur d'une politique de développement ambitieuse au XXIe siècle.”*

Raphaël Chenuil-Hazan - Président de la PDH

L'indivisibilité et l'interdépendance des droits humains imposent de ne pas les limiter à des secteurs ou des territoires spécifiques. Bien que la « *priorité géographique de la politique de développement solidaire [...] de la France* » soit « *accordée à l'Afrique* », il est important de garder à l'esprit que les violations de droits humains interviennent en tout lieu, sans corrélation d'ordres économique et social. En ce sens, la réaffirmation dans ce projet de loi du souci de protéger les défenseurs des droits humains ne doit pas être corrélé à des critères géographiques.

En tant que passerelle entre de nombreuses organisations étrangères de la société civile et la politique de coopération française, la PDH rappelle que celles-ci disposent de connaissances uniques sur les contextes locaux et les enjeux de la coopération internationale. Intégrer leur point de vue contribue non seulement à l'approfondissement du dialogue interculturel mais aussi à une politique de développement et de coopération plus adaptée. Forte de l'expertise et de la pluralité apportées par ses vingt-cinq organisations



membres, la PDH continuera à co-construire une stratégie de développement intégrant pleinement les enjeux de droits humains et les personnes en situation de vulnérabilité. Sa présence au Conseil national pour le développement et la solidarité internationale atteste de cette volonté.

## **Contacts**

---

**Présidence** : Raphaël Chenuil-Hazan - [rchenuil@ecpm.org](mailto:rchenuil@ecpm.org) | +33 6 63 86 14 40

**Secrétariat exécutif** - [contact@plateformedh.fr](mailto:contact@plateformedh.fr) | Thibaud Kurtz coordinateur + 33 7 82 51 84 82

**La Plateforme Droits de l'Homme (PDH) a été créée à Paris en 2017 et regroupe désormais 25 ONG de défense et de promotion des droits de l'Homme. Son objectif est de renforcer la dynamique collective et l'efficacité des organismes œuvrant en matière de défense des droits de l'Homme à l'international.**

**Site de la PDH** : <https://www.plateformedh.fr/>

